

**Perrin Julie. 2017. *Soigner la Patrie. La fabrique des plantes médicinales suisses*. Thèse de doctorat. EHESS et Université de Neuchâtel, Paris et Neuchâtel.**

### *Résumé*

Dans les démocraties occidentales, la remise en cause depuis la fin des années 1970 du rôle de l'État dans la régulation économique se traduit par diverses reconfigurations institutionnelles et l'apparition de nouveaux collectifs d'acteurs publics et privés. Cette recherche explore la fabrique des « plantes médicinales suisses », en tant que celles-ci deviennent l'objet de nouvelles pratiques gouvernementales et entrepreneuriales ayant comme objectif commun de préserver « l'intérêt national » face à une concurrence étrangère accrue. Elle se consacre ainsi à l'étude des différentes pratiques qui, dans un contexte de forte compétition internationale, composent et encadrent la fabrication et la commercialisation de produits de santé à base de plantes en Suisse.

Basé sur une enquête ethnographique multisite menée pendant quatre ans et enrichie par l'analyse d'un corpus de sources iconographiques et écrites, ce travail vise à rendre compte des transformations et de la diversité des conceptions et des utilisations des plantes médicinales en Suisse, à partir des points de vue de divers professionnels et expert-e-s des administrations culturelles. Plus précisément, ce travail s'attache à restituer ces diverses conceptions et utilisations dans leurs dimensions politiques et transnationales, mouvantes et particulières. Ainsi, cette recherche examine les « plantes médicinales suisses » en tant qu'elles sont au cœur de diverses réformes de politiques publiques (agricole, régionale, sanitaire, culturelle, commerciales et de l'innovation) qui témoignent à la fois de l'adaptation du droit suisse aux normes européennes et internationales, et de l'extension du droit fédéral.

À la croisée de l'anthropologie de l'action publique, de l'anthropologie des marchés et de l'anthropologie du patrimoine, cette recherche éclaire les enjeux multiples qui se dessinent à travers la fabrique des « plantes médicinales suisses ». Elle démontre que *soigner la Patrie*, consiste tout autant à : garantir la sécurité sanitaire des produits à base de plantes ; favoriser la « prospérité nationale » par l'intégration des agriculteurs de montagne dans la filière de plantes médicinales, et par le soutien de l'industrie nationale à travers la recherche agronomique publique ; promouvoir les intérêts de la Suisse dans l'arène internationale en tant que place économique attractive ; ou encore renforcer la fierté de la population nationale et capter l'intérêt de l'étranger pour la Suisse à travers une image épurée de sa diversité culturelle nationale.

*Mots-clés : Plantes médicinales ; Industrie ; Processus de qualification ; Mise en forme des marchés ; Organisation du monde social ; Normalisation ; Diplomatie publique ; Suisse.*